



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT
DES SEJOURS DE VACANCES**

**DÉCISION N° AU-18-348
EN DATE DU 13 NOVEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le règlement de fonctionnement des séjours de vacances pour préciser les conditions de règlement pour les familles ;

D É C I D E

D'APPROUVER le règlement intérieur des séjours de vacances à compter du 19 novembre 2018.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL